

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
Conseil général des ponts et chaussées

**Arrêté du 28 mai 2008 portant nomination  
d'un nouveau coordonnateur pour la MIGT 6**

NOR : *DEVV0813548A*

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,  
Vu le décret n° 2005-470 du 16 mai 2005 relatif au conseil général des ponts et chaussées, notamment son article 8 ;  
Vu l'arrêté du 30 mai 2005 relatif aux missions et à l'organisation du conseil général des ponts et chaussées et notamment son article 4 ;  
Vu la décision n° 2001-2008 du 20 décembre 2007 du vice-président du conseil général des ponts et chaussées relative à l'inspection générale des services ;  
Sur proposition du vice-président du conseil général des ponts et chaussées,  
Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

A compter du 15 septembre 2008, M. Sesboüe (Eric), ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé coordonnateur de la mission d'inspection générale territoriale n° 6 (Poitou-Charentes, Aquitaine), en remplacement de M. Dutruy (Serge), admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.  
Fait à Paris, le 28 mai 2008.

*Le ministre d'Etat, ministre de  
l'écologie,  
de l'énergie, du développement durable  
et de l'aménagement du territoire,  
Jean-Louis Borloo*